

L'Union commerciale et artisanale du Réquistanais propose une animation

En cette période difficile pour les commerces, à partir du 15 jusqu'au 25 juillet, l'Union commerciale et artisanale du Réquistanais organise de nouveau son jeu-concours « Vos achats remboursés ».

À gagner : 1 000 € d'achats remboursés soit 10 gagnants à 100 €. Ces derniers se verront rembourser le montant des achats réalisés sous forme d'un chèque-cadeau de l'Union des commerçants et artisans de Réquista.

Seuls les achats réalisés pendant la période du jeu seront pris en compte. Pour participer à ce jeu, il suffit de remplir un bulletin de participation disponible chez les commerçants, d'agrafer au bulletin de participation le ou les achats réalisés et de déposer le bulletin dans l'urne de la boutique dans laquelle le ou les achats ont été réalisés pendant cette période. Le nombre de participations au jeu n'est pas limité.

Cependant, une personne même nom et prénom et même adresse, ne peut gagner qu'un seul remboursement de ses achats.

Le jeu-concours est ouvert auprès des commerçants participants au jeu. Il s'agit des commerces suivants : Carole Coiffure, Costes Chaussures, Pierre Goncalves SARL, Carrefour Market, Julie Coiffure, Valerie-Jan Luk, Gil Moto, À La Fleur du Ségala, Brigitte Boutique Hexagone, Weldom Réquista, La Compagnie Des chais, CL Coiffure, Massol et Fils, Pharmacie du Segala, L'Oasis, REQ Services et les Fées décor.

Enfin un tirage au sort aura lieu pour désigner les dix gagnants du concours au sein du siège de l'Union commerciale et artisanale du Réquistanais.

Les gagnants seront ensuite annoncés sur la page Facebook de l'UCAR et par un article de presse.